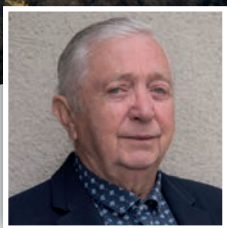




SALLES la SOURCE

de pierre et d'eau



CASCADE D'INFOS OCTOBRE 2023 N°11

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

L'été se termine et les fêtes traditionnelles qui ont rythmé notre été ont été l'occasion de beaux moments de partage et de convivialité. Une satisfaction pour les organisateurs qui donnent beaucoup de temps et d'énergie pour la réussite de ces événements. Je tiens ici à les remercier vivement pour leur implication sans faille dans la vie communale.

Après l'été et ses festivités vient le temps de la rentrée ! J'espère que tous les enfants ont été heureux de retrouver leur école et leurs enseignants. Nous y reviendrons largement dans ce bulletin.

La Maison d'Assistants Maternelles en est aux dernières finitions et devrait rapidement accueillir les enfants déjà inscrits, les assistantes maternelles sont déjà en cours d'installation.

Les journées du patrimoine ont vu une belle affluence pour visiter nos « pépites » architecturales dans chaque village et aussi cette année pour s'intéresser aux activités de pleine nature (escalade, canyoning, orientation) que propose la géographie des lieux et parcourir les rues de Cougousse à la belle étoile, agrémenté d'histoires inédites dans les pas de notre conteur local Yves la Baliverne. Au musée un grand nombre de visiteurs ont pu, outre les expositions permanentes et les activités ludiques proposées par quelques artisans, admirer le travail de découverte du patrimoine par les enfants du Créneau et celui de nos anciens de la maison de retraite.

Les grands projets communaux ou territoriaux avancent, telle la réalisation du PLUI. L'adressage est en cours de finition, les derniers panneaux et plaques commandés vont être posés. Nous devons, aussi, nous consacrer aux études sur la stabilisation des falaises et sur la séparation des réseaux d'eaux pluviales et usées dans les différents villages ainsi que la mise en place du plan débroussaillage qui va concerner chacun d'entre vous.

Comme vous pouvez le constater, c'est une rentrée studieuse aussi pour l'équipe municipale qui est à pied d'œuvre pour faire avancer tous les projets structurants dans nos bourgs.

Belle fin d'année à tous !

Jean-Louis ALIBERT
Maire de Salles-la-Source



L'INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE RÉALISÉ POUR ALIMENTER LE PLUi

La Communauté de Communes Conques-Marcillac poursuit l'élaboration du PLUi qui remplacera, suite à son approbation prévue en 2024, le PLU de Salles-la-Source.

La réflexion sur le futur règlement porte également sur les éléments qui fondent le paysage et en particulier le petit patrimoine. Afin d'alimenter la réflexion des élus sur les prescriptions à appliquer à ces éléments qui ponctuent notre territoire et participent à sa qualité paysagère, un inventaire des éléments qui constituent le patrimoine vernaculaire de la Commune a été réalisé... Ainsi ce sont près de 72 éléments qui ont été recensés, allant de croix, fours, pigeonniers, sources et puits, cascades, aux châteaux et maisons.



**Croix de
Cassagnettes**



**Hospice de
Salles-la-Source**



Four de Ronne

Photos @ Emilie Salvy – CC Conques-Marcillac

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

Le CAUE de l'Aveyron réalise un observatoire photographique du paysage sur le département. Cet outil permet de mesurer l'évolution des paysages dans le temps. Le principe simple est de photographier un point de vue à intervalle régulier et d'analyser les changements entre chaque photo pour comprendre les mécanismes qui mènent à la transformation des espaces. Les conclusions de ces analyses peuvent aider à orienter les politiques publiques.

Le CAUE et le PETR Ouest Aveyron ont collaboré pour réaliser cet observatoire sur les 9 intercommunalités que couvrent le PETR au travers de 42 clichés. Parmi ceux-ci, un cliché a été identifié pour observer l'évolution des pratiques agricoles, celui du Mont Aubert sur la Commune.

Retrouvez toutes les informations sur <https://paysageaveyron.fr/13-f7-mont-aubert-salles-la-source/>



Mont Aubert 2018



Mont Aubert 2021



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DU PLUi SUR :
<https://plui-conques-marcillac.jimdofree.com/>

TRAVAUX EN COURS ET FINIS

ÉCOLE

La deuxième phase de travaux qui accueillera le réfectoire, les cuisines, la salle du personnel et les locaux annexes se poursuit. Les travaux de gros œuvre sont terminés. Les travaux de second œuvre sont en cours.



PONT DE LA RUE SAINT-PAUL

Le grillage servant de garde-corps sur le pont, ayant fait l'objet de multiples reprises a été remplacé par un garde-corps en acier. Celui-ci est similaire à celui déjà installé de l'autre côté du pont.



RÉALISATION D'UN RÉSEAU PLUVIAL ET D'UN CHEMINEMENT PIÉTON CHEMIN DU LARQUET

Un réseau pluvial a été créé sur la première partie du chemin du Larquet. L'aménagement d'un cheminement piéton est également en cours et la voirie sera entièrement reprise avant l'hiver.

CRÉATION D'UN RÉSEAU PLUVIAL ET MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DU PRESBYTÈRE DE SALLES-LA-SOURCE

Un réseau pluvial a été créé par les agents des services techniques afin d'assainir les abords de la grange (bâtiment communal situé à côté du presbytère) en collectant les eaux pluviales des toitures ainsi que les eaux de ruissellement de la cour. La conduite d'eau potable desservant le presbytère a également été remplacée.

FONTAINE DU GRIFFOUL

Les agents des services techniques ont remplacé dans son intégralité le tuyau d'eau reliant la fontaine du Griffoul à la fontaine située en haut de la rue de la Ricarderie.

RECONSTRUCTION D'UN MUR CHEMIN DE BÈDÈRE

Un mur du chemin s'est éboulé et a été reconstruit par les agents des services techniques.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

De nouveaux luminaires ont été installés route d'Onet-le-Château, rue des Russies et route de Trinques.



MAM

Le bâtiment a été livré. L'équipe qui sera en charge de sa gestion a intégré les locaux et projette une ouverture fin novembre.

ÉGLISE SAINT-AMANS DE CADAYRAC

Le clocher de l'église a été entièrement restauré : renforcement de la charpente, remplacement de la volige et de la couverture, remplacement des abats-sons, dépose et repose de pierres de taille, remplacement de pierres de taille endommagées, reprise des enduits et renforcement du beffroi.



ÉGLISE DE COUGOUSSE

L'association les Amis de Saint-Denis a installé de nouveaux lustres et une nouvelle sonorisation.

ÉGLISE ST-LOUP

Dans la continuité des travaux de mise en valeur des fresques de Greschny déjà réalisés en début d'année, les encadrements de l'ensemble des fresques ont été restaurés.

ADRESSAGE

La pose des panneaux de rue se termine. Les derniers panneaux seront posés en cette fin d'année.

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING À MONDALAZAC

Un parking a été créé à l'entrée du village afin de faciliter le stationnement des randonneurs et des utilisateurs de la salle du Causse. Il permettra aussi le déplacement des conteneurs de déchets ménagers et de la colonne à verre.



Ce sont 122 élèves qui ont repris le chemin d'une belle école neuve et fonctionnelle. 6 enseignants et un total de 10 personnes travaillent dans l'établissement. De beaux projets pédagogiques ont été mis en place par l'équipe éducative, pour que cette année scolaire soit belle.

La deuxième tranche des travaux n'est pas encore terminée, aussi c'est toujours en pédibus que les enfants iront prendre leur repas à la salle des fêtes de Souyri.

Cette année, les repas servis à la cantine sont fournis par SEVE-OPTEO, de Sébazac-Concourès, nouveau prestataire remplaçant « Nos Invités ». En liaison froide, dans le respect de la loi Egalim, nous espérons qu'ils sauront régaler les papilles de nos petits gourmands. Le prix du repas reste à 4,13 € pour cette année scolaire 2023/2024.

Les temps périscolaires sont assurés par le Créneau. Des temps fort prisés par les enfants. Des temps d'apprentissage, avec des objectifs pédagogiques développés par une équipe d'animateurs compétents et motivés.

FINALITÉ : L'ENFANT EST ACTEUR DE SES TEMPS PÉRISCOLAIRES

> OBJECTIF GÉNÉRAL POUR LES ENFANTS

S'INVESTIR ET SE RESPONSABILISER AU SEIN DE L'ALP

TEMPS DE REPAS

Favoriser la participation des enfants

- > Les enfants aident à débarasser la table
- > Mise en place d'un « self » afin que les élémentaires se servent seul
- > Les maternelles apprennent à utiliser tous leurs couverts et à se servir seul
- > La table étoile (enfants de la table ayant respecté et/ou ayant fait des efforts pour respecter au mieux les règles de la cantine) choisit un privilège.

TEMPS D'ANIMATION (12H-13H50)

Amener les enfants à s'engager dans un club

- > Les enfants choisissent le thème des clubs
- > Les enfants sont responsables avec un animateur des clubs.

Permettre à l'enfant de faire un choix

- > Plusieurs animations sont proposées (club, projet, libre).

TEMPS D'ACCUEIL (7h30-8H50 ; 17h-18h30)

Amener l'enfant à faire un choix selon ses besoins et/ou envies

- > Les maternelles peuvent choisir un des pôles installés par l'animateur (manuel, jeux, petit déjeuner)
- > Les élémentaires choisissent soit une malle à thème et en sont responsables, soit l'animation proposée par l'animateur, soit organisent un jeu dans la cour.



> OBJECTIF GÉNÉRAL POUR L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS

FAVORISER UN COMPORTEMENT BIENVEILLANT ENVERS LES ENFANTS

Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants

- > L'animateur pose le cadre à chaque fois qu'il prend un groupe
- > Il interdit toutes formes de violences.

Sécurité physique

- > L'animateur veillera à prendre une trousse à pharmacie complète
- > L'animateur propose des activités adaptées au groupe en prenant en compte leur rythme et besoins du moment
- > Il connaît et applique les règles de sécurité pour les déplacements et les activités.

Sécurité morale

- > L'animateur est objectif
- > Il est équitable
- > Il valorise les enfants
- > Il reste dans le cadre légal.

Sécurité affective

- > Il prend en compte chaque enfant en y portant son attention
- > Il instaure une relation de confiance
- > Il valorise les enfants
- > Il a un rôle d'adulte responsable.

> TARIFS 2023-2024

Les temps d'accueil facturés sont : Matin : 7h30 à 8h50 ; Midi : 12h à 14h ; Soir : 17h à 18h30.

(Les temps de TAP (Temps d'accueil périscolaires) sont gratuits.

L'ALP est gratuit pour le 3^{ème} enfant et au-delà. L'adhésion à l'association est de 19 € par famille pour l'année scolaire en cours et donne accès à toutes les activités de l'association (Accueil de Loisirs Périscolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement , Espace Jeunes, Cyberbase) (Familles non Imposables).

	Familles non imposables	Familles imposables
Hors forfait Fréquentation ponctuelle	1 ^{er} enfant : 0,95 €	1 ^{er} enfant : 1 €
	2 ^{ème} enfant : 0,47 €	2 ^{ème} enfant : 0,5 €
Forfait Midi À partir de 10 jours de fréquentation le midi. Dans le cas de fréquentation ponctuelle le matin ou/et le soir, celle-ci sera facturée en sus au tarif hors forfait.	1 ^{er} enfant : 9,50 €	1 ^{er} enfant : 10 €
	2 ^{ème} enfant : 4,75 €	2 ^{ème} enfant : 5 €
Forfait Midi/Soir ou Matin À partir de 11 jours de fréquentation le midi et le matin ou le midi et le soir. Dans le cas de fréquentation ponctuelle le matin ou/et le soir, celle-ci sera facturée en sus au tarif hors forfait.	1 ^{er} enfant : 19 €	1 ^{er} enfant : 20 €
	2 ^{ème} enfant : 9,50 €	2 ^{ème} enfant : 10 €
Forfait Matin, Midi et Soir À partir de 11 jours de fréquentation le matin, midi et le soir.	1 ^{er} enfant : 25 €	1 ^{er} enfant : 26 €
	2 ^{ème} enfant : 12,50 €	2 ^{ème} enfant : 13 €

ÉCOLE PRIVÉE DE SALLES-LA-SOURCE



Ce sont 36 élèves qui ont pris le chemin de l'école Saint-Joseph de Salles-la-Source, venus des villages de la Commune, dont 6 nouvelles familles. Marie Panis assure la classe des grands et la Direction, Caroline Laur est en charge des élèves de maternelle aidée de Morgane Russery. Elles sont assistées de Karine Pouget qui assure les temps de garderie et de cantine ainsi que l'entretien des locaux. Le réfectoire a été refait à neuf durant tout l'été, grâce au bénévolat des parents.

CONCOURS PHOTOS « JOURNÉES DU PATRIMOINE »

Le programme des journées du patrimoine sur notre Commune, les 16 et 17 septembre, était riche et varié et vous avez été nombreux à découvrir ou redécouvrir nos richesses patrimoniales.

Cette année, nous vous proposons de nous envoyer vos clichés réalisés lors de ces journées. Merci à tous les participants qui enrichissent notre base de données photographiques. Le jury, composé des neuf membres élus municipaux et membres de la commission communication, s'est réuni le 25 septembre et a sélectionné 12 photos que nous sommes heureux de vous présenter ici. Elles feront l'objet d'une exposition « Hors les Murs » dans le village de Salles-la-Source, qui prendra la suite des œuvres de Dan McEnroe au mois de novembre. A découvrir absolument !

> CATÉGORIE ENFANTS / JEUNES



Camille SALVY



Camille SALVY



Garance SALVY

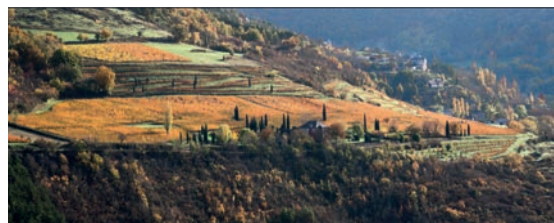


Garance SALVY

> CATÉGORIE ADULTES



Clara DUPIEU



Hélène ALIBERT



Bernard MOULY



Frédéric LOYEZ



Frédéric LOYEZ



Bernard MOULY



Anaëlle DURAND



Hélène ALIBERT

ENTRETENEZ VOS TERRAINS

En dehors de l'obligation légale de débroussaillage dans le cadre du Plan de Prévention Incendie, prévue par le code forestier, nous vous rappelons que le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L2213-25, fait obligation à chaque propriétaire d'entretenir son terrain.

« Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain ou de la partie de terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit. »

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Vous constatez des fissures sur votre maison, des mouvements de terrains inhabituels, veuillez le signaler à la Mairie afin de répertorier les biens concernés en vue d'une demande de reconnaissance d'un état de catastrophe naturelle.

> **Par mail : mairie@salleslasource.fr ou courrier 31 cour de la Filature)**



LES DÉCHETS, TOUS RESPONSABLES

La gestion des déchets englobe à la fois leur collecte, leur transport et les étapes de tri et de pré-traitement jusqu'à leur élimination ou leur valorisation.

Un Français produit en moyenne 582 kilogrammes de déchets par an et cette production continue de croître depuis 2015. Cette quantité croissante de déchets pose des problèmes difficiles à résoudre, que ce soit au niveau des modes de traitement, des coûts de gestion pour les collectivités ou des dommages causés à l'environnement et à la santé humaine.

Une gestion efficace des déchets est donc nécessaire.

Sur notre territoire, **la gestion des déchets est de la compétence de la Communauté de Communes Conques-Marcillac**. Elle s'est engagée à mettre en place des regroupements de conteneurs pour réduire le coût du ramassage des ordures ménagères, en optimisant le remplissage des conteneurs, et en réduisant les charges du transport.

Le déplacement de certains points de ramassage a de plus été l'occasion de sécuriser le travail des agents (itinéraires et points de collecte plus sûrs).

Chaque citoyen peut agir pour contribuer à cet effort pour le bien collectif :

- **réduire ses propres déchets.**
- **respecter** plus encore **les consignes de tri** (la part de déchets non triés que l'on retrouve dans la poubelle noire reste encore trop élevée et n'est donc pas orientée vers les filières de traitement spécifiques.)

- **mettre en place un composteur** individuel ou collectif

- **se rendre à la déchetterie** pour tous les déchets non ménagers (trop de grands cartons non compactés encombrant nos conteneurs jaunes).

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et sur votre engagement dans le respect des consignes de tri. Nous vous en remercions par avance.



Tout d'abord, nous avons plaisir à saluer cette belle rentrée des classes dans nos deux écoles, que ce soit celle de Salles-la-Source dans son cadre familial au cœur du bourg, ou celle de la nouvelle école flambant neuve de Souyri. Des élèves heureux de se retrouver, des élèves plus nombreux aussi, signe positif du dynamisme démographique et de l'attractivité de la commune.

Au niveau de la vie communale, plusieurs dossiers nous interpellent. Tout d'abord celui du ramassage des déchets. Plusieurs manifestations de mécontentement sont remontées, notamment sur les coteaux de Saint-Austremoine, mais pas seulement, avec des usagers en difficulté après le repositionnement des points de collecte. Se pose la question de la pertinence de ces changements de sites, avec de réelles difficultés pour certains publics, notamment les personnes âgées ou les personnes en difficulté de mobilité. On peut comprendre les arguments de rationalisation de la collecte, mais le trop est l'ennemi du bien, et on ne doit pas en oublier un peu de bon sens, notamment sur le vaste territoire de notre commune. Quand un déficit de concertation et de communication vient doubler ce constat, on ne peut que comprendre le mécontentement des usagers. Il ne serait pas trop tard pour que la communauté de communes reprenne le sujet et se mette à l'écoute des habitants.

Autre point de grande inquiétude qui nous renvoie aux compétences de la communauté de communes : l'instruction du permis de construire pour la méga centrale de panneaux photovoltaïques en milieu agricole (55 ha (!!!) sur le Causse Comtal). La commune a pris à 2 reprises des délibérations clairement argumentées, affirmant l'hostilité au projet, avec notamment la priorité aux projets de valorisation du patrimoine pour un territoire plus attractif. Toutes les instances qui ont eu à examiner le projet ont émis de sérieuses réserves, parfois avec fermeté. Le monde agricole est lui aussi très majoritairement opposé. Nous espérons que la communauté de communes ne mettra pas à mal le principe essentiel de solidarité qui prévaut dans les fondements de l'intercommunalité, avec un avis favorable qui reviendrait à aller à l'encontre des priorités et des intérêts d'une de ses communes.

Olivia Maillubau, Philippe Bertolotti, Caroline Crépon-Pillone
Contact : salleslasourceensemble@gmail.com

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

La mairie est ouverte :
 ▶ Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-17h
 ▶ Une permanence est assurée le 3^e samedi du mois de 9h à 12h
 ▶ Email : mairie@salleslasource.fr
 ▶ Site : www.salleslasource.fr
 ▶ Tél. : 05 65 67 25 52

MAIL HEBDO

Pour retrouver les animations de la commune et du territoire mais aussi toutes les informations municipales, nous vous rappelons qu'un mail d'information est envoyé toutes les semaines. Si vous souhaitez le recevoir, il vous suffit d'en faire la demande à la mairie.

RELAIS DE POSTE

Relais Poste à l'Atelier
Fermé

DÉCHETTERIE DE MARCILLAC

Du lundi au vendredi de 14h à 18h30 ;
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

SERVICES D'URGENCES

▶ Le 15 : SAMU, urgences médicales
 ▶ Le 17 : intervention de police
 ▶ Le 18 : lutte contre l'incendie (pompiers)
 ▶ Le 112 : numéro des urgences, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne
 ▶ Le 114 : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence

AGENDA

OCTOBRE

Samedi 21/10
Soirée Association des Parents d'Élèves à Souyri
Octobre rose / La Source en Forme
Dimanche 22/10
Braderie Petite Enfance à Souyri

NOVEMBRE

Dimanche 5/11
Fête des Fruits à Salles-la-Source
Samedi 18/11
Gratounade à Pont-les-Bains

DÉCEMBRE

Samedi 2/12
Quine Chasse Saint-Hubert
Samedi 9/12
Fête des Lumières à Saint-Austremoine
Dimanche 10/12
Quine Association des Parents d'Élèves à Souyri
Dimanche 17/12
Concert de Noël à l'église Saint-Loup

MAM "PATATI & PATATA" DE SOUYRI

La Maison d'Assistantes Maternelles de Souyri ouvre ses portes le 20 novembre.

Dans des locaux neufs et lumineux, Nathalie LESSUT, Justine VIGNALS, et Marlène GRAL ont hâte d'accueillir enfants et parents pour une rentrée très attendue.

> **Contact :**
patatipatata.mam@gmail.com

